

ÉVOLUTION DES RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES AU SEIN DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES

Lucie Cordier, étudiante à la maîtrise en études des populations sous la direction de Magalie Quintal Marineau, Professeure à l'Institut National de la Recherche Scientifique (UCS)

Cette étude vise à comprendre comment **les relations avec les communautés autochtones** au sein des projets d'infrastructures énergétiques ont été abordées dans la littérature scientifique depuis le projet de la Baie James et comment elles évoluent depuis 2015; année de l'institutionnalisation du développement durable par l'ONU (ODD), de la parution du rapport de la commission Vérité Réconciliation (CVR) et des engagements du Canada à mettre en œuvre la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP en anglais) adoptée en 2021.

Relations Autochtones Allochtones depuis le projet de la Baie James

A partir du début des années 80, les auteur.ices se saisissent de la controverse de la Baie James et mettent en lumière **les liens ténus entre les droits des communautés autochtones et la qualité des écosystèmes** (Massa, 1985; Michaud, 1991; Gupta, 1992). Les **nouvelles constructions politiques** engendrées par le jugement Malouf vont aussi retenir l'attention des chercheurs (Simard, 1995).

A partir des années 2000, les textes commencent à traiter de l'inclusion des communautés dans les projets énergétiques. Le concept de **“partenariat”** émerge en 2001 (Fortin, 2001), ce thème est associé au partage de bénéfices ainsi qu'à une meilleure considération des communautés autochtones dans la planification des projets.

Une partie de la littérature souligne **la gestion coloniale des ressources** par le Québec (Desbiens, 2004), en faisant notamment appel au concept d'accumulation par dépossession de David Harvey (2003) (Martin 2011, Macfarlane, 2016).

Toutefois, à partir de 2010, et plus intensément depuis 2016, les auteur.ices abordent davantage les enjeux liés au **renouvellement des relations entre les Autochtones et les Allochtones** particulièrement au travers de projets énergétiques communautaires. Cette littérature renvoie à des formes de collaboration plus profonde allant au-delà de la simple participation ou de la consultation.



CRT, 2023

Un **projet d'énergie communautaire** est une initiative de **petite échelle** (généralement sous les 100 kW) utilisant **le plus souvent des énergies renouvelables** adaptées aux besoins locaux. Ce projet est géré de manière **ouverte et participative**, avec des bénéfices redistribués localement, et sous **contrôle communautaire**, souvent en partenariat avec des entreprises privées (Hoicka, 2021).

Reconstruire les relations avec l'énergie communautaire ?

L'analyse de ce corpus montre **l'ambivalence du caractère transformateur** de ces projets. S'ils témoignent, dans une certaine mesure, d'une **prise de pouvoir des communautés** sur leur trajectoire de développement, le faible niveau de représentation des communautés autochtones concernées, la figure ascendante d'Hydro Québec ainsi que des discordances entre les intérêts des différents acteurs font en sorte qu'à ce jour, **aucun projet ne remplit pleinement ses objectifs**.

Harmoniser les relations

À la lumière de la littérature mobilisée, les projets d'énergies dans les communautés autochtones ne pourront constituer une force transformatrice que sous les conditions suivantes:

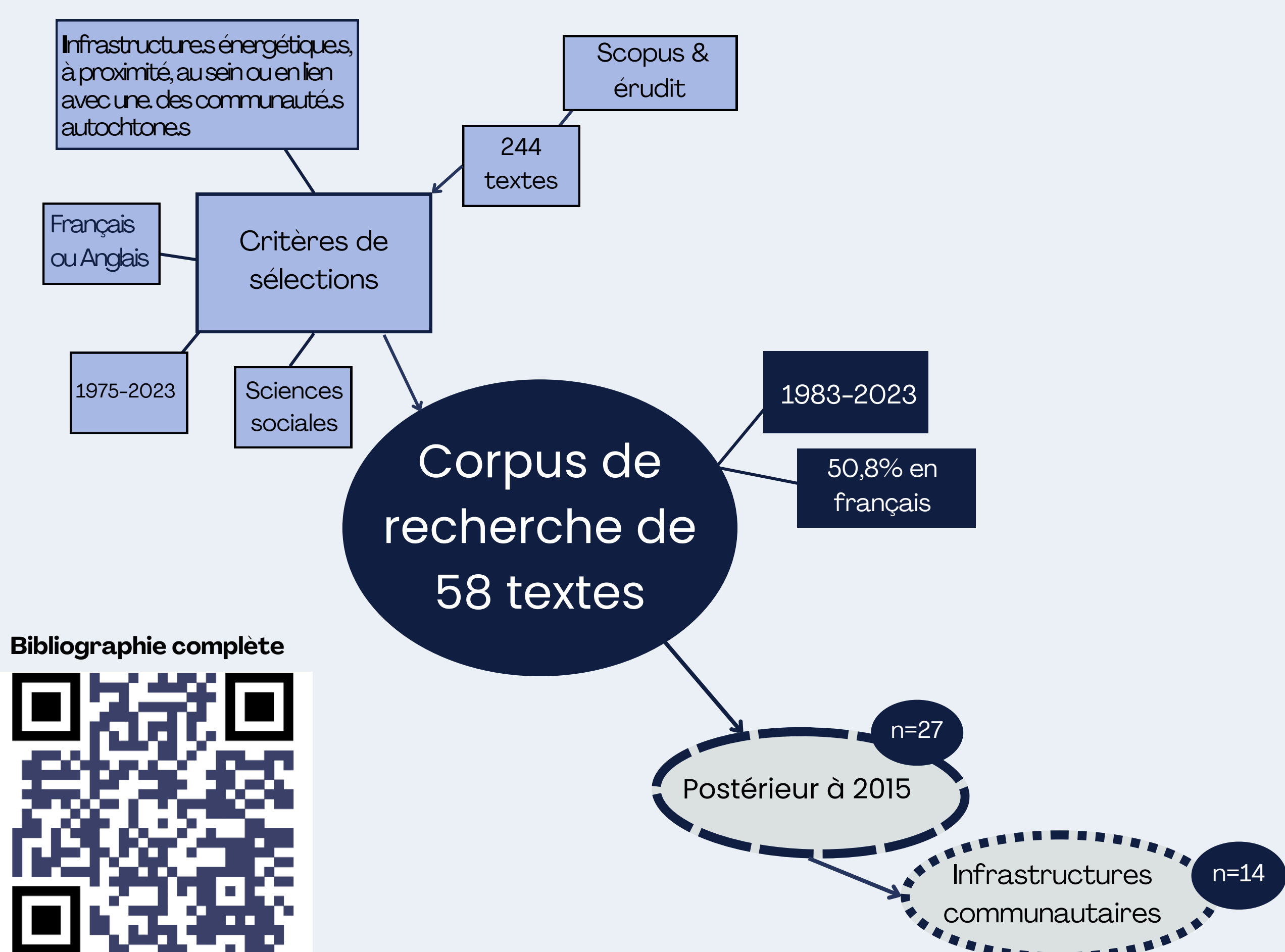
Le renforcement de la souveraineté des Peuples autochtones :

- Réduction de la distance décisionnelle entre Québec et les communautés
- Une intégration profonde des savoirs autochtones dans les politiques énergétiques
- L'augmentation du niveau du contrôle financier des communautés sur ces projets

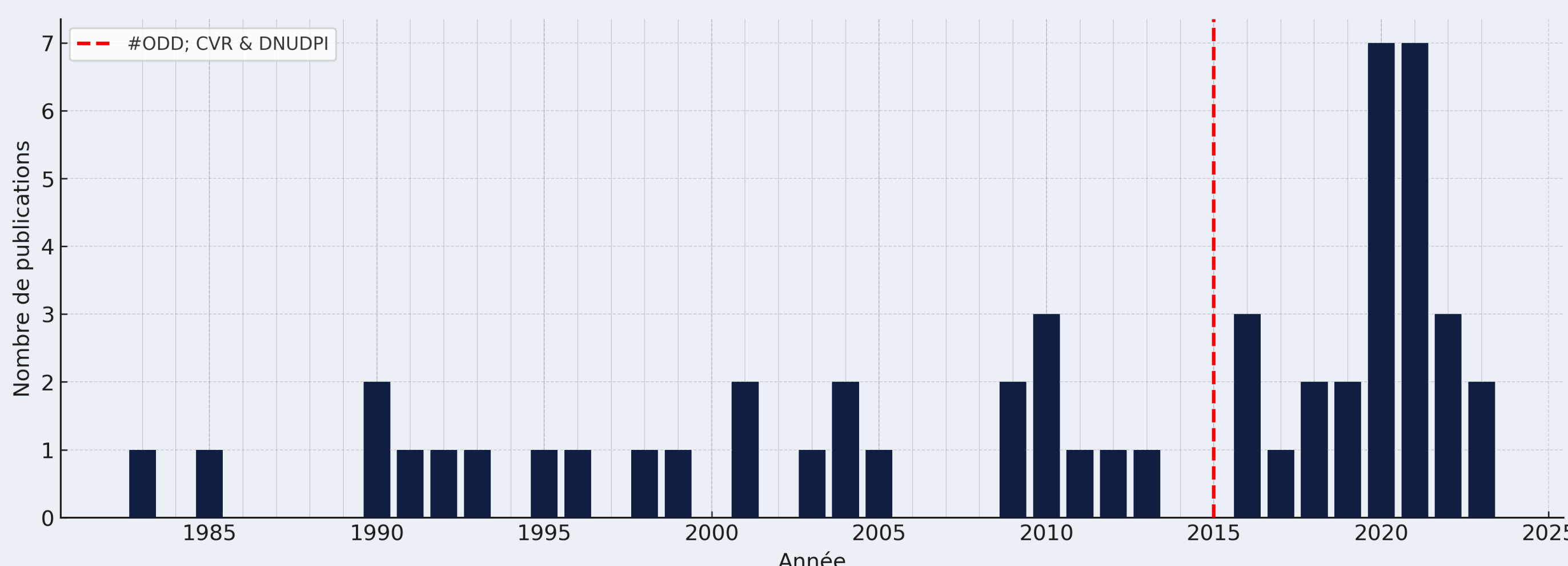
Le renforcement de la capacité des communautés:

- La simplification du paysage juridique et administratif afin de renforcer la force d'entreprise
- Des méthodes de gestion qui répondent en priorité aux besoins des communautés plutôt qu'à une logique d'optimisation des coûts

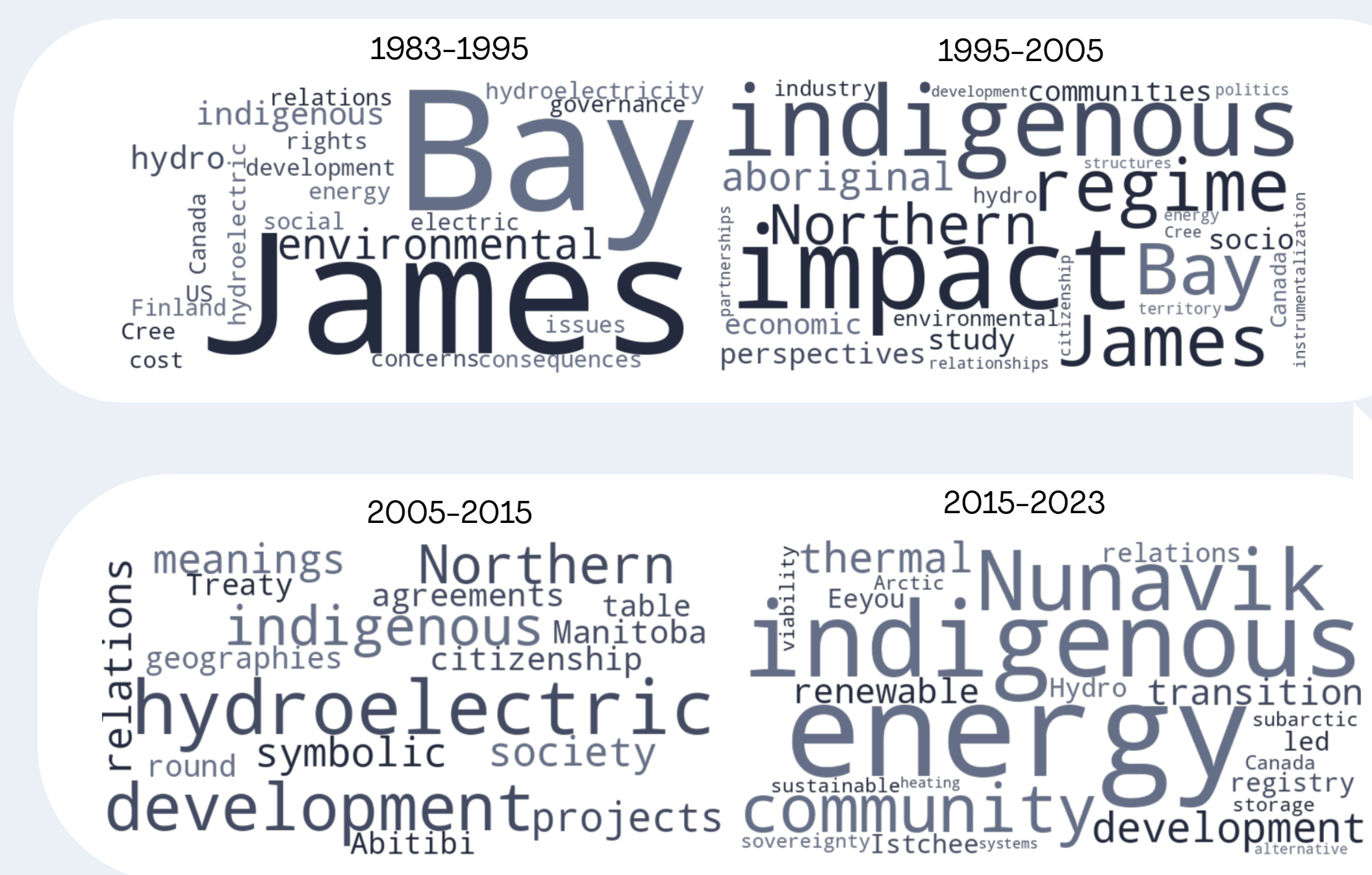
Méthodologie & présentation du corpus



Evolution du nombre de publications par année (1983-2023) n=58



Évolution des thèmes (1983-2023)



Archives Hydro-Québec, nd

Impact des ODD, de la CVR et UNDRIP

Le **volume de productions scientifiques augmente** après 2015, ce sous corpus est composé de 27 textes mais plus de la moitié (14) ont été écrits entre 2020 et 2022.

Les recherches récentes montrent que **les objectifs de développement durable délimitent les conditions d'acceptabilité des projets énergétiques**. L'intégration des Peuples autochtones dans les projets d'énergies renouvelables est garant de la justice sociale. Les textes évaluent le niveau de **participation et de représentation des communautés autochtones**, (Hoicka et al, 2021, Paquet et al, 2021) explorent les limites liées au principe de consentement et aux Ententes sur les Répercussions et Avantages (Fréchette, 2019; Savic, 2023) .

Les auteur.ices adressent des enjeux reliés **aux asymétries de pouvoirs** mais le thème de la colonisation est moins mobilisé. Les concepts de **réconciliation et de résurgence** sont totalement absents du côté francophone qui mobilisent le vocabulaire **du renouvellement des relations**.

La moitié de ces textes traitent de **projets énergétiques communautaires**, presque complètement absents dans la littérature antérieure. Cela s'explique en partie par la décision conjointe d'Hydro Québec et de la Régie de l'énergie en 2017 d'opérer la transition énergétique du Nunavik, encore exclusivement alimenté au diesel.

Bibliographie

Harvey, D. (2003). The New Imperialism. Oxford University Press.
 Desbiens, C. (2004). Nation to nation: Defining new structures of development in Northern Quebec. Economic Geography, 80(4), 351-366. <https://doi.org/10.1111/j.1944-8287.2004.tb00242.x>
 Fortin, P. (2001). The hydro industry and the aboriginal people of Canada: Paving the way for new relationships. International Journal on Hydropower and Dams, 8(3), 47-50.
 Fréchette, C. (2019). Développement hydroélectrique québécois. Recherches amérindiennes au Québec, 49(2), 51-62. <https://doi.org/10.7202/1070758ar>
 Gupta, A. (1992). Canadian Hydro-Electric Project - James Bay: An Explosive Agenda of Politics, Money, and the Environment. World Affairs: The Journal of International Issues, 1(1), 40-45.
 Hoicka, C. E., Savic, K. et Campney, A. (2021). Reconciliation through renewable energy? A survey of Indigenous communities, involvement, and peoples in Canada. Energy Research and Social Science, 74. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2020.101897>

Macfarlane, D. et Kitay, P. (2016). Hydraulic Imperialism: Hydroelectric Development and Treaty 9 in the Abitibi Region. American Review of Canadian Studies, 46(3), 380-397. <https://doi.org/10.1080/02722011.2016.1228685>
 Michaud, É. (1991). Concert pour grande-baleine et requins. Ciel variable, (16), 28-30.
 Martin, T. (2010). Vers la fin du « contrat colonial moderne » ? Le cas des ententes hydroélectriques au Québec et au Manitoba. Globe, 13(2), 125-150. <https://doi.org/10.7202/1001133ar>
 Massa, I. (1985). Hydroelectricity and development in northern Finland and northern Quebec. Fennia, 163(2), 465-477.
 Paquet, A., Cloutier, G. et Blais, M. (2021). Renewable energy as a catalyst for equity? Integrating inuit interests with nunavik energy planning. Urban Planning, 6(4), 338-350. <https://doi.org/10.17645/up.v6i4.4453>
 Savic, K. et Hoicka, C. E. (2023). Indigenous legal forms and governance structures in renewable energy: Assessing the role and perspectives of First Nations economic development corporations. Energy Research & Social Science, 101, 103121. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2023.103121>
 Simard, J.-J. (1995). Développement et gouvernement autochtones : l'expérience de la Baie James et du Nord québécois. Politique et Sociétés, (28), 71-85. <https://doi.org/10.7202/040005ar>